POUR UN MOUVEMENT DIGNE... DE CONFIANCE !

Les opérations de mouvement 2019 sont enclenchées depuis plusieurs semaines.
La circulaire a été définitivement publiée le 28 mars dernier.
En ce 5 avril, qu'elle n'est pas notre stupeur de constater :

- que la nouvelle application de saisie des vœux MVT1D montre des défaillances techniques, contraignant au report de l'ouverture du serveur ;
- que les informations émanant du ministère (DGRH) viennent contredire les règles fixées dans la circulaire départementale, remettant potentiellement en cause le bon déroulement des mutations ;

A ce jour, nous ne sommes pas assurés de :
- la prise en compte de l'AGS à raison d'1point par an ;
- la façon dont seront appliqués les points de rapprochement de conjoints ;
- la façon dont les participants obligatoires seront affectés par l'algorithme si ils n'obtiennent aucun de leurs vœux ;

Ce flou entretient un état de stress évident, alors que le mouvement est un moment très attendu et essentiel de notre carrière.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Savoie, **nous vous demandons donc de nous garantir le déroulement des opérations du mouvement 2019 telles que prévues et régies par votre circulaire du 26 mars 2019.**

A défaut, les règles du mouvement doivent être remises à plat, rediscutées avec nos élu.e.s des personnels, et communiquées à l'ensemble des enseignant.e.s du département, afin qu'ils,elles puissent procéder à leur mouvement de manière éclairée et en toute connaissance de cause.

NOM	**PRÉNOM**	**SIGNATURE**